



PATTO EDUCATIVO DI CORRESPONSABILITÀ

DPR 249/98 Regolamento recante lo Statuto delle Studentesse e degli Studenti, come modificato dal DPR 235/07

Le Pacte éducatif de coresponsabilité est l'accord de base entre l'école, les familles et les élèves qui rend possible la mise en œuvre du projet éducatif.

Le Lycée Pareto place le pluralisme au cœur de son projet et vise à former des jeunes capables d'affronter les défis professionnels, académiques et personnels que la vie peut présenter leur permettant de découvrir et d'utiliser au mieux leurs capacités tout dans le respect des autres.

L'ÉCOLE S'ENGAGE À

- offrir un enseignement de qualité, correspondant à toutes les normes éducatives requises par la loi et adapté aux défis de notre temps, conformément au *Plan d'offre éducative* ;
- offrir une atmosphère sereine et propice à l'épanouissement des élèves, dans laquelle les enseignants se comportent avec respect et sont à l'écoute de l'élève ;
- assurer la réussite scolaire des élèves par le biais d'initiatives de rattrapage, à promouvoir le mérite, à valoriser l'excellence également par le biais de parcours personnalisés et fournir des indications pour l'amélioration ;
- garantir une communication claire et rapide aux familles sur la vie et l'organisation de l'école et sur les résultats scolaires et disciplinaires des élèves ;
- offrir, grâce au travail des enseignants, une évaluation claire et motivée, selon les critères établis par le document *Évaluation des élèves* ;
- promouvoir l'amélioration constante de la préparation des enseignants dans la didactique de leur propre discipline et dans les différents aspects pédagogiques par des initiatives de formation et de mise à jour ;
- se conformer aux indications des autorités sanitaires locales pour lutter contre la propagation du virus SRAS-CoV-2, à transposer et mettre en œuvre les règles de conduite imposées par le ministère de l'Éducation en installant des panneaux d'information dans les salles de classe, les zones administratives et les espaces communs, en assurant la désinfection des bureaux et le nettoyage fréquent des salles de bain et des espaces communs ;



PATTO EDUCATIVO DI CORRESPONSABILITÀ

DPR 249/98 Regolamento recante lo Statuto delle Studentesse e degli Studenti, come modificato dal DPR 235/07

- organiser, par le biais du plan d'enseignement numérique intégré, la poursuite des cours d'enseignement à distance pour les étudiants touchés par le SRAS-CoV-2, ou en cas de confinement général.

L'ÉTUDIANT S'ENGAGE À

- prendre connaissance de ses droits et devoirs, dans le respect des choix organisationnels, pédagogiques et didactiques de l'école et de ses enseignants, par le biais des documents appropriés : *Plan d'offre éducative*, règlement scolaire, plan de didactique numérique intégrée et évaluation des élèves ;
- adopter un comportement respectueux et compréhensif envers les enseignants et les autres élèves ;
- prendre soin de lui même, en adoptant un langage et des vêtements adaptés à l'environnement scolaire ; par vêtements adaptés, nous entendons : évitez les shorts, les crop-tops, les débardeurs ou les jeans déchirés; les habits à la hauteur des genoux sont admis.
- prendre soin de l'environnement dans lequel se déroulent les activités scolaires, en faisant un usage approprié du matériel et des équipements fournis ;
- suivre les instructions des enseignants de manière cohérente, en s'efforçant d'atteindre les objectifs éducatifs dans le temps imparti et selon la manière requise ;
- assister régulièrement aux cours ;
- tenir sa famille informée de ses progrès scolaires et disciplinaires ;
- engager un dialogue constructif entre les élèves et les enseignants ;
- faire preuve de sens des responsabilités dans la lutte et la prévention des comportements illicites, des harcèlements et de la cyberintimidation en informant rapidement l'école s'il est témoins de l'un des cas susmentionnés,
- respecter les places assignées dans la classe et à éviter de partager le matériel pédagogique, les objets et la nourriture ;
-



PATTO EDUCATIVO DI CORRESPONSABILITÀ

DPR 249/98 Regolamento recante lo Statuto delle Studentesse e degli Studenti, come modificato dal DPR 235/07

LA FAMILLE S'ENGAGE À

- respecter les choix organisationnels, pédagogiques et didactiques de l'école et de ses enseignants afin d'atteindre les objectifs éducatifs ;
- encourager la ponctualité et la présence régulière de son enfant aux cours ;
- prendre connaissance du projet éducatif de l'école à travers le Plan d'offre éducative, le Règlement de l'école, le Plan de didactique numérique intégrée et l'évaluation des élèves ;
- collaborer avec l'école afin que l'élève respecte les règles de l'école et participe activement à la vie scolaire ;
- informer en permanence son enfant et les enseignants sur la situation éducative et disciplinaire ;



PATTO EDUCATIVO DI CORRESPONSABILITÀ

DPR 249/98 Regolamento recante lo Statuto delle Studentesse e degli Studenti, come modificato dal DPR 235/07

Pour la famille

Prénom _____

Nom _____

Signature _____



L'étudiant.e

Prénom _____

Nom _____

Signature _____

Pour l'école

Prénom _____

Nom _____

Signature _____



PATTO EDUCATIVO DI CORRESPONSABILITÀ

DPR 249/98 Regolamento recante lo Statuto delle Studentesse e degli Studenti, come modificato dal DPR 235/07